

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1615**11 novembre 2002****SOMMAIRE**

Aaqua-Alu A.G., Luxembourg	77516	Drake Solutions, S.à r.l., Luxembourg	77512
AB Holding & Investment Company S.A.H., Luxembourg	77498	Drake Solutions, S.à r.l., Luxembourg	77512
Acola, S.à r.l., Luxembourg	77507	Drake Training & Developments, S.à r.l., Luxembourg	77514
Acticom Management Europe S.A., Wiltz	77518	Drake Training & Developments, S.à r.l., Luxembourg	77514
Acticom Management Europe S.A., Wiltz	77520	E.C. Pharma (Holding) S.A., Luxembourg	77504
Adergo Holding S.A., Luxembourg	77498	Eldorado S.A.H., Luxembourg	77498
Agripina S.A. Holding, Luxembourg	77515	Emmegi S.A., Luxembourg	77516
Agrochimie Investments S.A., Luxembourg	77502	Energex Engineering S.A., Luxembourg	77494
Altamira Investments S.A.H., Luxembourg	77488	Erste Europäische Pfandbrief- und Kommunalkreditbank A.G., Senningerberg	77485
Amatou Allah Holding S.A., Luxembourg	77500	Euro Cube Holding S.A., Luxembourg	77487
Assistance et Développement, S.à r.l., Howald	77492	Euro Cube Holding S.A., Luxembourg	77487
Astrid S.A., Luxembourg	77511	Eurogroup S.A., Luxembourg	77490
Astrid S.A., Luxembourg	77511	Fa.Mi. S.A., Luxembourg	77507
Autopolis Services S.A., Bertrange-Strassen	77498	Fabemibri S.A.H., Luxembourg	77499
Bassam Holding S.A., Luxembourg	77513	Fimo Holding S.A., Luxembourg	77501
Berlys Management, S.à r.l., Luxembourg	77482	Fimo Holding S.A., Luxembourg	77501
Bordeso Holding S.A., Luxembourg	77508	Fontgrande S.A., Luxembourg	77499
British American Tobacco Brands (Switzerland) Limited S.A., Luxembourg	77475	Frigoprocess S.A., Luxembourg	77500
Brixen S.A., Luxembourg	77517	GESTEC Luxembourg S.A., Luxembourg	77486
Carodis S.A., Bettembourg	77493	Gemplus Finance S.A., Senningerberg	77516
CD Immo, S.à r.l., Leudelange	77490	GK & Partners, S.à r.l., Godbrange	77482
Chautagne S.A., Luxembourg	77507	Greenwell S.A., Luxembourg	77495
Cinello & Sertic, S.à r.l., Rumelange	77490	Greenwell S.A., Luxembourg	77495
Compagnie Financière des Orfèvres S.A., Luxembourg	77511	Hager Investment S.A., Remich	77492
Cyr S.A., Luxembourg	77502	Hager Investment S.A., Remich	77492
D.V. S.A., Luxembourg	77485	Health Systems S.A., Luxembourg	77507
Daw S.A., Luxembourg	77500	I.C.B., Internationale Computersystemsberatung, Ehnen	77491
De La Haussière S.A.H., Luxembourg	77506	IBT Consulting, S.à r.l., Olm	77508
De-Ar Immo S.A., Leudelange	77490	Immo Lux-Airport II S.A., Luxembourg	77495
Distribution Mechanical Machinery, S.à r.l., Pé-tange	77508	Immo Lux-Airport II S.A., Luxembourg	77495
Drake Assessment & Technologies, S.à r.l., Luxembourg	77510	Immo Lux-Airport S.A., Luxembourg	77496
Drake Assessment & Technologies, S.à r.l., Luxembourg	77510	Immo Lux-Airport S.A., Luxembourg	77496
Drake IT Testing, S.à r.l., Luxembourg	77517	Immobilier Rivoli S.A., Luxembourg	77474
Drake IT Testing, S.à r.l., Luxembourg	77517	Immomax S.A., Hobscheid	77489
		Intrawest Luxembourg S.A., Luxembourg	77503
		Iseo Internationale Holding S.A., Luxembourg	77505

IT Masters Technologies S.A., Information Technology Masters Technologies, Luxembourg	77487	S.M.T. International S.A., Luxembourg	77509
IT Masters Technologies S.A., Information Technology Masters Technologies, Luxembourg	77487	Sabi Invest S.A., Luxembourg	77494
J.+ H. Bauunternehmen, GmbH, Moutfort.	77494	Scancar - Luxembourg S.A., Bertrange-Strassen. .	77499
Jani S.A., Luxembourg	77500	Sea Management S.A.H., Luxembourg.	77514
Jopoly S.A., Walferdange	77497	Sirap-Gema Finance S.A., Luxembourg	77492
Macrom S.A., Luxembourg	77510	Société Civile Immobilière "Helfenterbrück", Luxembourg	77516
Maison Art de Vivre, S.à r.l., Rumelange	77488	Société d'Investissement Industriel Luxembourgeois (S.I.I.L.) S.A., Luxembourg.	77506
Malliver Invest S.A., Luxembourg	77520	Société d'Investissements Textiles S.A., Luxembourg	77506
Manongue S.A., Luxembourg	77502	(S.E.I.I.) Société Européenne d'Investissement Immobilier S.A., Luxembourg.	77497
Medical Services Constructions S.A., Luxembourg	77503	(S.E.I.I.) Société Européenne d'Investissement Immobilier S.A., Luxembourg.	77497
Meritor Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	77494	Socoproject Immobilière S.A., Mondernange. . . .	77483
Methods S.A., Luxembourg	77503	Sofider S.A., Luxembourg	77515
Micaboul Holding S.A., Luxembourg	77501	Sparrein Gesellschaft S.A.H., Luxembourg	77504
Newbuild S.A., Luxembourg	77520	T.B.C. S.A., Luxembourg	77502
Paralaw International S.A., Luxembourg.	77486	Tecdis S.A., Luxembourg	77504
Paralaw International S.A., Luxembourg.	77486	Torem S.A., Luxembourg.	77505
Paralaw International S.A., Luxembourg.	77486	Vassily S.A., Luxembourg.	77505
Parsutel S.A., Luxembourg	77500	Vernes World Fund, Luxembourg.	77474
Peacock S.A., Luxembourg	77504	Vialca S.A., Luxembourg	77493
Pemeco S.A.H., Luxembourg	77502	Vialca S.A., Luxembourg	77493
Plusfin S.A., Luxembourg.	77512	Vialca S.A., Luxembourg	77493
Polcevera S.A., Luxembourg	77509	Waltzing Parke Productions, S.à r.l., Luxembourg	77489
Promocalor S.A., Luxembourg	77496	Xacat Investments S.A., Luxembourg	77489
Promothermis S.A., Luxembourg.	77491	Yalesco S.A., Luxembourg	77499
Quiral Luxembourg S.A., Luxembourg	77488	Yalesco S.A., Luxembourg	77505
Radio-Music International, S.à r.l., Luxembourg . .	77506		
Rodeco S.A. Holding, Luxembourg.	77513		
Rodeco S.A. Holding, Luxembourg.	77513		

IMMOBILIERE RIVOLI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 59.473.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 4 octobre 2002, que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73835/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

VERNES WORLD FUND.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 70.601.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 15, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2002.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG

Société Anonyme

F. Waltzing / C. Hagen de Mulder

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

(73844/010/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

BRITISH AMERICAN TOBACCO BRANDS (SWITZERLAND) LIMITED, Société Anonyme.

Registered office: L-2013 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

STATUTES

In the year two thousand and two, on the eighteenth of September.

Before us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

(i) BRITISH AMERICAN TOBACCO BRANDS (LUXEMBOURG) LIMITED, a company incorporated under the laws of The United Kingdom and registered in England and Wales, with its registered office located at Globe House, 4, Temple Place, London WC2R 2PG, United Kingdom,

represented by Mr Tom Loesch, avocat, residing in Luxembourg

by virtue of a proxy given on September 12, 2002, and

(ii) POWHATTAN LIMITED, a company incorporated under the laws of The United Kingdom and registered in England and Wales, with its registered office located at Globe House, 1, Water Street, London WC2R 3LA, United Kingdom,

represented by Mr Tom Loesch prenamed by virtue of a proxy given on September 12, 2002.

The above mentioned proxies, signed by all the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, acting in the above stated capacities, have drawn up the following articles of incorporation (the «Articles of Incorporation») of a company which they declared organized among themselves:

Chapter I. Form - Name - Registered office - Object - Duration**Art. 1. Form - Name**

There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter created a company (the «Company») in the form of a société anonyme which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by the present articles of incorporation (the «Articles of Incorporation»).

The Company will exist under the name of BRITISH AMERICAN TOBACCO BRANDS (SWITZERLAND) LIMITED.

Art. 2. Registered Office

The Company will have its registered office in Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the municipality of Luxembourg by a resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company.

Art. 3. Object

The object of the Company is the acquisition and holding of interests in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such holdings.

The Company may provide any financial assistance to the undertakings forming part of the group of the Company such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind or form.

The Company may also use its funds to invest in real estate and in intellectual property rights in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and issue bonds or notes.

In a general fashion the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. Duration

The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the quorum and majority rules provided by law.

Chapter II. Capital - Shares**Art. 5. Subscribed capital - Authorised capital**

The Company has an issued capital of fifty thousand Swiss Francs (CHF 50,000.-), divided into fifty (50) shares with a par value of thousand Swiss Francs (CHF 1,000.-) per share fully paid-in.

Art. 6. Shares

The shares will be in the form of registered shares.

The Company may issue multiple share certificates.

Chapter III. Boards of directors - Statutory Auditors**Art. 7. Board of Directors**

The Company will be administered by a board of directors (the «Board of Directors») composed of at least three members who need not be shareholders (the «Directors»).

The Directors will be elected by the shareholders' meeting, which will determine their number, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. They are re-eligible, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders' meeting.

In the event of a vacancy on the Board of Directors, the remaining Directors may meet and may elect by majority vote a director to fill such vacancy until the next meeting of shareholders.

Art. 8. Meetings of the Board of Directors

The Board of Directors will appoint from among its members a chairman (the «Chairman»). It may also appoint a secretary, who need not be a Director and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the shareholders.

The Board of Directors will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Directors must be convened if any two Directors so require.

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Directors and of the shareholders, except that in his absence the Board of Directors may appoint another Director and the general meeting of shareholders may appoint any other person as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least twenty-four hours' written notice of board meetings shall be given. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

The notice may be waived by the consent in writing, by fax or by telegram of each Director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Every Board meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the Board of Directors may from time to time determine.

Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by fax or by telegram another Director as his proxy.

A quorum of the Board of Directors shall be the presence or the representation of two Directors of the Directors holding office.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Directors present or represented at such meeting.

One or more Directors may participate in a meeting by means of a conference call, by videoconference or any other communication equipment which allows all persons participating in the meeting to hear each other.. A person so participating shall be deemed to be present in person at the meeting and shall be entitled to vote or be counted in a quorum accordingly. Such a meeting shall be deemed to take place where the largest group of those participating is physically assembled. A written decision, signed by all the Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Directors.

Art. 9. Minutes of meetings of the Board of Directors

The minutes of any meeting of the board of directors will be signed by the chairman of the meeting and by any other director. The proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which are produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman of the board of directors.

Art. 10. Powers of the Board of Directors

The Board of Directors is vested with the broadest powers (except for those powers which are expressly reserved by law to the general meeting of shareholders) to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by law to the general meeting of shareholders are in the competence of the Board of Directors.

Art. 11. Delegation of Powers

The Board of Directors may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more Directors, officers, executives, employees or other persons who may but need not be shareholders, or delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by it.

Delegation of daily management to a member of the Board of Directors is subject to previous authorisation by the general meeting of shareholders.

The Board of Directors may delegate part but not all of its powers to any committee, consisting of such person or persons (whether a member or members of its body or not) as it thinks fit, provided that the majority of the members of the committee are Directors of the Company.

Any committee so formed shall, in the exercise of the powers so delegated, conform to any regulations which may be imposed on it by the Board of Directors. No meeting of any committee consisting of two or more members shall be quorate for the purpose of exercising any of its powers, unless a majority of those present are Directors of the Company. The meetings and proceedings of any committee consisting of two or more members shall be governed by the provisions contained in these articles of incorporation for the regulating the meetings and proceedings of the Board of Directors so far as the same are applicable and are not superseded by any regulations imposed by the Board of Directors.

Art. 12. Representation of the Company

The Company will be bound towards third parties by the joint signature of any two Directors or by the sole signature of the person to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or sole signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Board of Directors, but only within the limits of such power.

Art. 13. Statutory Auditors

The supervision of the operations of the Company is entrusted to one or more auditor(s) who need not be shareholders.

The auditors will be elected by the shareholders' meeting, which will determine the number of such auditors, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. At the end of their term as auditors, they shall be eligible for re-election, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders' meeting.

Chapter IV. Meeting of Shareholders**Art. 14. Powers of the Meeting of Shareholders**

Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders. It has the powers conferred upon it by law.

Art. 15. Annual General Meeting

The annual general meeting will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the third Tuesday of March of each year, at 3.00 p.m..

If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. Other General Meetings

The Board of Directors may convene other general meetings. Such meetings must be convened if shareholders representing at least one fifth of the Company's capital so require.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgement of the Board of Directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 17. Procedure - Vote

Shareholders will meet upon call by the Board of Directors or the auditor or the auditors made in compliance with Luxembourg law. The notice sent to the shareholders in accordance with the law will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted.

If all the shareholders are present or represented at a shareholders' meeting and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by fax or telegram as his proxy another person who need not be a shareholder.

The Board of Directors may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a shareholders' meeting.

Except as otherwise required by law or by the present Articles of Incorporation, resolutions will be taken by a simple majority of votes irrespective of the number of shares present or represented at the meeting.

One vote is attached to each share.

Copies or extracts of the minutes of the meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by any two members of the Board of Directors.

Chapter V. Financial year - Distribution of profits**Art. 18. Financial Year**

The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December in every year. The Board of Directors shall prepare annual accounts in accordance with the requirements of Luxembourg law and accounting practice.

Art. 19. Appropriation of Profits

From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

The general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.

Subject to the conditions fixed by law, the Board of Directors may pay out interim dividends. The Board of Directors fixes the amount and the date of payment of any such interim dividends.

The Company may repurchase its own shares in compliance with the law.

Chapter VI. Dissolution - Liquidation**Art. 20. Dissolution - Liquidation**

The Company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles of Incorporation, unless otherwise provided by law. Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

Chapter VII. Applicable Law**Art. 21. Applicable Law**

All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Luxembourg law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in Article 26 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Subscription and payment

The articles of incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing parties, these parties have subscribed for the number of shares and have paid in cash the amounts mentioned hereafter:

<i>Shareholders</i>	<i>number of shares</i>	<i>subscribed capital (in CHF)</i>	<i>amount paid-in (in CHF)</i>
BRITISH AMERICAN TOBACCO BRANDS (LUXEMBOURG) LIMITED	49	49,000.-	49,000.-
POWHATTAN LIMITED	1	1,000.-	1,000.-
Total:	50	50,000.-	50,000.-

Proof of all such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 26 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately 1,500.- EUR.

Transitory Provisions

The first financial year will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of December 2003. The first annual general meeting will thus be held in the year 2004.

Extraordinary general meeting

The above-named parties, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that the meeting was regularly constituted, they have passed the following resolutions, each time by unanimous vote:

1. Resolved to elect the following as Directors for a period of six years ending at the annual general meeting of shareholders to be held in 2008:

(a) Mr Kenneth John Hardman, company director, residing at 27, Stoke Park Road, Stoke Bishop, Bristol BS9 1JF, United Kingdom;

(b) Mr Edmond Ries, réviseur d'entreprises, residing at 5, Boulevard de la Foire, L-2013 Luxembourg;

(c) Mr Sandro Weber, company director, residing at 6, Untermattstrasse, 8805 Richterswil, Switzerland;

(d) Mr David James Booker, company director, residing at 1, Koningin Emmalaan, 1261 AE Blaricum, The Netherlands.

2. Resolved to set at one (1) the number of statutory auditors and further resolved to elect the following as statutory auditor for a period ending at the annual general meeting of shareholders to be held in 2004:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

3. Pursuant to the provisions of the Articles of Incorporation and of the company law the shareholders' meeting hereby authorises the Board of Directors to delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more members of the Board of Directors.

4 The registered office shall be set at:

5, Boulevard de la Foire, L-2013 Luxembourg

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le dix-huit septembre.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

(i) BRITISH AMERICAN TOBACCO BRANDS (LUXEMBOURG) LIMITED, une société de droit anglais et enregistré en Angleterre et Pays de Galles, ayant son siège social à Globe House, 4, Temple Place, London WC2R 2PG, Royaume Uni

représenté par Maître Tom Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée le 12 septembre 2002.

(ii) Powhattan Limited, une société de droit anglais et enregistré en Angleterre et au Pays de Galles, ayant son siège social à Global House, 1, Water Street, London WC2R 3LA, Royaume Uni

représenté par Maître Tom Loesch, préqualifié en vertu d'une procuration donnée le 12 septembre 2002.

Les procurations mentionnées ci-dessus, signées par les comparants et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte aux fins de formalisation.

Lesquels comparants, agissant en leurs susdites qualités, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'ils déclarent constituer entre eux:

Chapitre I^{er}. Forme - Dénomination - Siège - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination

Il est formé par les présentes entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société (la «Société») sous forme de société anonyme qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts.

La Société adopte la dénomination BRITISH AMERICAN TOBACCO BRANDS (SWITZERLAND) LIMITED.

Art. 2. Siège social

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré dans tout autre endroit de la commune de Luxembourg par une décision du conseil d'administration.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. Objet

La Société a pour objet la prise de participations et la détention de ces participations dans toutes entreprises luxembourgeoises ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit.

La Société peut employer ses fonds en investissant dans l'immobilier ou les droits de propriété intellectuelle sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une manière générale, elle peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Art. 4. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi.

Chapitre II. Capital - actions

Art. 5. Capital social

Le capital social émis de la société est cinquante mille Francs Suisses (CHF 50.000,-) divisé en cinquante (50) actions d'une valeur nominale de mille Francs Suisses (CHF 1.000,-) par action, toutes entièrement libérées.

Art. 6. Forme des Actions

Les actions sont nominatives.

La société pourra émettre des certificats d'actions multiples.

Chapitre III. Conseil d'Administration - Commissaires aux comptes

Art. 7. Conseil d'Administration

La Société est administrée par un conseil d'administration (ci-après le «Conseil d'Administration») composé de trois membres au moins, actionnaires ou non (ci-après les «Administrateurs»).

Les Administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

En cas de vacance d'une ou de plusieurs places d'Administrateurs, les Administrateurs restants ont le droit d'élire par un vote majoritaire un autre administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Art. 8. Réunions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration pourra choisir parmi ses membres un président (ci-après le «Président»). Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil d'Administration doit être convoquée si deux Administrateurs le demandent.

Le Président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et toutes les réunions du Conseil d'Administration, mais en son absence l'assemblée générale des actionnaires ou le Conseil d'Administration désignera à la majorité des personnes présentes ou représentées un autre président pro tempore.

Avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera donné à tous les Administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence ou avec l'accord de tous ceux qui ont droit d'assister à cette réunion. La convocation indiquera le lieu, la date et l'heure de la réunion et en contiendra l'ordre du jour.

Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit, par télécopieur ou par télégramme de chaque Administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

Toute réunion du Conseil d'Administration se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil d'Administration peut de temps en temps déterminer.

Tout Administrateur pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par écrit, par télécopieur ou par télégramme un autre Administrateur comme son mandataire.

Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer et agir valablement que si deux Administrateurs sont présents ou représentés.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des Administrateurs présents ou représentés lors de la réunion.

Un ou plusieurs Administrateurs peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par tout autre équipement permettant ainsi à toutes personnes de s'entendre simultanément. Une personne ainsi participant sera considérée comme étant présente en personne à cette réunion et sera en conséquence en droit de voter ou d'être compté dans le quorum.

Une décision écrite signée par tous les Administrateurs est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs Administrateurs.

Art. 9. Procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration

Les procès-verbaux de toute réunion du conseil d'administration seront signés par le président de la réunion et par un autre administrateur. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président du conseil d'administration.

Art. 10. Pouvoirs du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux qui sont expressément conférés par la loi à l'assemblée. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par la loi sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 11. Délégation de pouvoirs

Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs Administrateurs, directeurs, fondés de pouvoirs, employés ou autres agents qui n'auront pas besoin d'être actionnaires de la Société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

La délégation de la gestion journalière à un Administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

Le Conseil d'Administration peut déléguer une partie mais non tous ses pouvoirs à un comité composé d'une ou de plusieurs personnes (parmi ses membres ou non) comme bon lui semble, à condition que la majorité des membres du comité soient administrateurs de la Société.

Tout comité ainsi composé se conformera dans l'exercice des pouvoirs ainsi délégués, aux règlements qui peuvent lui être imposés par le Conseil d'Administration. Aucune réunion d'un comité composé de deux ou plusieurs membres remplira le quorum dans le but d'exercer n'importe lequel de ses pouvoirs, sans que la majorité des membres présents ne soient des Administrateurs de la Société. Les réunions et les délibérations de tout comité composé de 2 ou de plusieurs membres sera régi par les dispositions des présents statuts sur les réunions et les délibérations du Conseil d'Administration à moins que les mêmes, dans la mesure où elles sont applicables, sont applicables et ne soient remplacés par toute autre réglementation imposée par le Conseil d'Administration.

Art. 12. Représentation de la Société

Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux Administrateurs, ou par la signature individuelle de la personne à laquelle la gestion journalière de la Société a été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 13. Commissaires aux comptes

Les opérations de la Société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, actionnaires ou non.

Le ou les commissaires aux comptes seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires, avec ou sans motif.

Chapitre IV. Assemblée générale des actionnaires

Art. 14. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires

Toute assemblée générale des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Elle a tous les pouvoirs qui lui sont réservés par la loi.

Art. 15. Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la Société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocations le troisième mardi du mois de mars de chaque année, à 15.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 16. Autres assemblées générales

Le Conseil d'Administration peut convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si des actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social le demandent.

Les assemblées générales des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le Conseil d'Administration.

Art. 17. Procédure - Vote

Les assemblées générales seront convoquées par le Conseil d'Administration ou par le ou les commissaires aux comptes conformément aux conditions fixées par la loi. La convocation contiendra le lieu et la date l'heure de la réunion ainsi que l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Au cas où tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocations préalables.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par télécopieur ou par télégramme un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

Le Conseil d'Administration peut arrêter toutes autres conditions à remplir pour prendre part aux assemblées générales.

Sauf dispositions contraires de la loi ou des présents statuts, les décisions sont prises à la majorité simple, quel que soit le nombre d'actions présentes ou représentées à l'assemblée.

Chaque action donne droit à une voix.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs sont signés par deux Administrateurs.

Chapitre V. Année sociale - Répartition des bénéfices**Art. 18. Année sociale**

L'année sociale de la Société commence le premier janvier et finit le trente décembre de chaque année. Le Conseil d'Administration prépare les comptes annuels suivant les dispositions de la loi luxembourgeoise et les pratiques comptables.

Art. 19. Affectation des bénéfices

Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5 %) pour la constitution d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale représente dix pour cent (10%) du capital social.

L'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Le Conseil d'Administration peut procéder à un versement de dividendes intérimaires dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces dividendes intérimaires.

La Société peut racheter ses propres actions en conformité avec les dispositions de la loi.

Chapitre VI. Dissolution - Liquidation**Art. 20. Dissolution - liquidation**

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des statuts, sauf dispositions contraires de la loi. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Chapitre VII. Loi applicable**Art. 21. Loi applicable**

Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts seront réglées conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Constat

Le notaire soussigné constate que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

Souscription et paiement

Les parties comparantes ayant ainsi arrêté les statuts de la Société, ont souscrit au nombre d'actions et ont libéré en espèces les montants ci-après énoncés:

<i>Actionnaires</i>	<i>nombre d'actions</i>	<i>Capital souscrit (en CHF)</i>	<i>Libération (en CHF)</i>
BRITISH AMERICAN TOBACCO BRANDS (LUXEMBOURG) LIMITED.	49	49.000,-	49.000,-
POWHATTAN LIMITED	1	1.000,-	1.000,-
Total:	50	50.000,-	50.000,-

La preuve de tous ces paiements a été rapportée au notaire instrumentaire qui constate que les conditions prévues à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

Coût

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille cinq cents euros.

Dispositions transitoires

La première année sociale commencera à la date de constitution et finit le dernier jour de décembre 2003. L'assemblée générale annuelle se réunit donc pour la première fois en 2004.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital social souscrit, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués.

Après avoir vérifié que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Décide de nommer les personnes suivantes administrateurs pour une période de 6 ans prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2008:

(a) M. Kenneth John Hardman, directeur de sociétés, demeurant à 27, Stoke Park Road, Stoke Bishop, Bristol BS9 1JF, Royaume Uni.

(b) M. Edmond Ries, réviseur d'entreprises, demeurant à 5, Boulevard de la Foire, L-2013 Luxembourg

(c) M. Sandro Weber, directeur de sociétés, demeurant à 6a, Untermattstrasse, 8805 Richterswil, Suisse

(d) M. David James Booker, directeur de sociétés, demeurant à 1, Koningin Emmalaan, 1261 AE Blaricum, Pays-Bas.

2. Décide de fixer à un le nombre des commissaires aux comptes et décide de nommer la personne suivante commissaire aux comptes pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2004:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

3. Conformément aux dispositions des présents statuts et de la loi, l'assemblée générale autorise le Conseil d'Administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration.

4 Le siège social est fixé à:

5, Boulevard de la Foire, L-2013 Luxembourg

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: T. Loesch - J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2002, vol. 14CS, fol. 52, case 6. – Reçu 340,37 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2002.

J. Elvinger.

(73525/211/468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

BERLYS MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 55.431.

Le bilan au 30 novembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2002, vol. 575, fol. 9, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2002.

Le Conseil de gérance.

(73618/019/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

GK & PARTNERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 40.000,- Euro.

Siège social: L-6170 Godbrange, 6A, rue Semecht.

R. C. Luxembourg B 77.441.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 575, fol. 0, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2002.

Pour le gérant

FIDUCIAIRE KIEFFER ET CIE S.A.

Signature

(73735/600/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

SOCOPROJECT IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3929 Mondercange, 2, An der Kehl.

—
STATUTS

L'an deux mille deux, le vingt septembre.

Par-devant Maître Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1.- Madame Louise Scheitler, employée privée, épouse de Monsieur Gérard Foucteau, demeurant à L-3929 Mondercange, 2, an der Kehl.

2.- Monsieur Fabrice Foucteau, employé privé, demeurant à L-3929 Mondercange, 2, an der Kehl.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Titre I^{er}. Dénomination - Siège social - Objet - Durée - Capital social**Art. 1^{er}.** Il est formé une société anonyme, sous la dénomination de SOCOPROJECT IMMOBILIERE S.A..

Le siège social est établi à Mondercange.

Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société aura une durée illimitée.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'une agence immobilière, la promotion immobilière, la mise en valeur et la gestion d'immeubles et de toutes propriétés immobilières situées au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

Elle peut en outre se livrer à toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières de nature à favoriser l'accomplissement de son objet.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-), représenté par mille (1.000) actions de trente et un Euros (EUR 31,-) chacune.

Toutes les actions sont nominatives.

Le capital souscrit peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.

Art. 4. En cas de cession d'actions de la société, un droit de préemption est réservé aux actionnaires de la société.

L'actionnaire qui désire céder ses actions devra en informer tous les autres actionnaires repris dans le registre des actions nominatives par lettre recommandée, avec indication du prix demandé.

Les bénéficiaires du droit de préemption sont tenus de manifester leur volonté d'exercer le droit de préemption endéans les trois (3) mois à partir de la notification. Ce droit s'exerce proportionnellement au nombre d'actions possédées par chacun des actionnaires. Le non-exercice, total ou partiel, par un actionnaire de son droit de préemption accroît celui des autres. En aucun cas les actions ne sont fractionnées: si le nombre des actions à céder n'est pas exactement proportionnel au nombre des actions pour lesquelles s'exerce le droit de préemption, les actions en excédent sont, à défaut d'accord, attribuées par la voie du sort et par les soins du conseil d'administration.

En cas de refus des actionnaires d'acquiescer les actions proposées ou en cas de non-réponse de leur part dans le délai imparti, l'actionnaire sera libre de céder ses actions au cessionnaire proposé par lui.

Titre II.- Administration - Surveillance**Art. 5.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.**Art. 6.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservant à l'assemblée générale. Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou télécopie étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

Art. 7. Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle du délégué du conseil, soit par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration agissant par son président ou un administrateur-délégué.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

Titre III.- Assemblée générale et répartition des bénéfices

Art. 10. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

L'assemblée générale décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le deuxième jeudi du mois de mai à 10.00 heures.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Titre IV.- Exercice social - Dissolution

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 13. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société.

Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra sous l'observation des règles y relatives et recueillant les approbations éventuellement nécessaires en vertu de la loi, verser des acomptes sur dividendes.

Art. 14. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Titre V.- Disposition générale

Art. 15. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2002.

2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2003.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire aux actions du capital social comme suit:

1.- Madame Louise Scheitler-Foucteau, prénommée, cinq cents actions	500
2.- Monsieur Fabrice Foucteau, prénommé, cinq cents actions	500
Total: mille actions	1.000

Toutes les actions ont été libérées intégralement par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant par une attestation bancaire.

Constatation

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions exigées par l'article 26 de la loi 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille six cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès-qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'adresse de la société est fixée à L-3929 Mondercange, 2, an der Kehl.

L'assemblée autorise le conseil d'administration de fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

Deuxième résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Troisième résolution

Sont nommés administrateurs:

- 1.- Monsieur Gérard Foucteau, retraité, demeurant à L-3929 Mondercange, 2, an der Kehl.
 - 2.- Madame Louise Scheitler, épouse Gérard Foucteau, employée privée, demeurant à L-3929 Mondercange, 2, an der Kehl.
 - 3.- Monsieur Fabrice Foucteau, employé privé, demeurant à L-3929 Mondercange, 2, an der Kehl.
- Les mandats des administrateurs seront exercés à titre gratuit.

Quatrième résolution

Est nommé commissaire:

la société anonyme LUX-AUDIT S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.

Cinquième résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire expireront immédiatement après l'assemblée générale statutaire de 2008.

Sixième résolution

L'assemblée décide d'autoriser le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière de la société à l'un de ses membres.

Réunion du Conseil d'Administration

Et à l'instant s'est réuni le conseil d'administration des membres présents ou représentés.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Scheitler.- G. Foucteau- F. Foucteau- M. Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 14CS, fol. 53, case 3. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2002.

M. Thyès-Walch.

(73533/233/146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

D.V. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 74.682.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, octobre 2002, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, octobre 2002.

Signature.

(73694/309/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

ERSTE EUROPÄISCHE PFANDBRIEF- UND KOMMUNALKREDITBANK, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.

H. R. Luxemburg B 68.470.

Die Gesellschaft bittet Madame le Préposé die folgenden Änderungen vorzunehmen:

Verwaltungsrat:

Einzutragen sind:

Herr Dr. Eric Strutz, Head of Group Strategy and Participations der COMMERZBANK AG, wohnend in München

Herr Roman Schmidt, Global Head Debt Capital Markets der COMMERZBANK AG, wohnend in Frankfurt am Main

Zu streichen sind:

Herr Dr. Wolfgang Hönig, Bankkaufmann

Herr Kurt Ebert, Global Head Pan European Fixed Income Sales der COMMERZBANK AG

Pour réquisition

Pour ERSTE EUROPÄISCHE PFANDBRIEF- UND KOMMUNALKREDITBANK AKTIENGESELLSCHAFT

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 13, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73747/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

PARALAW INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 20.649.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Mersch, en date du 12 juillet 1983, acte publié au Mémorial C n° 243 du 27 septembre 1983, modifié par-devant le même notaire en date du 21 décembre 1988, acte publié au Mémorial C n° 125 du 8 mai 1989. Le capital a été converti en euros par acte sous seing privé en date du 21 décembre 2001, acte publié au Mémorial n° 749 du 16 mai 2002.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 575, fol. 1, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PARALAW INTERNATIONAL S.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

(73667/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

PARALAW INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 20.649.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Mersch, en date du 12 juillet 1983, acte publié au Mémorial C n° 243 du 27 septembre 1983, modifié par-devant le même notaire en date du 21 décembre 1988, acte publié au Mémorial C n° 125 du 8 mai 1989. Le capital a été converti en euros par acte sous seing privé en date du 21 décembre 2001, acte publié au Mémorial n° 749 du 16 mai 2002.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 575, fol. 1, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PARALAW INTERNATIONAL S.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

(73668/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

PARALAW INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 20.649.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Mersch, en date du 12 juillet 1983, acte publié au Mémorial C n° 243 du 27 septembre 1983, modifié par-devant le même notaire en date du 21 décembre 1988, acte publié au Mémorial C n° 125 du 8 mai 1989. Le capital a été converti en euros par acte sous seing privé en date du 21 décembre 2001, acte publié au Mémorial n° 749 du 16 mai 2002.

Le bilan au 30 juin 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 575, fol. 1, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PARALAW INTERNATIONAL S.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

(73669/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

GESTEC LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 19, rue J.-P. Sauvage.

R. C. Luxembourg B 57.339.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2002, vol. 574, fol. 92, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour GESTEC LUXEMBOURG S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(73732/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

**IT MASTERS TECHNOLOGIES S.A., INFORMATION TECHNOLOGY MASTERS TECHNOLOGIES,
Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 64.136.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 16 avril 1998, acte publié au Mémorial C n° 506 du 9 juillet 1998. Le capital a été converti en Euros par acte sous seing privé en voie de publication en date du 31 décembre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 575, fol. 1, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour IT MASTERS TECHNOLOGIES S.A.,
INFORMATION TECHNOLOGY MASTERS TECHNOLOGIES
KPMG Financial Engineering
Signature*

(73679/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

**IT MASTERS TECHNOLOGIES S.A., INFORMATION TECHNOLOGY MASTERS TECHNOLOGIES,
Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 64.136.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 16 avril 1998, acte publié au Mémorial C n° 506 du 9 juillet 1998. Le capital a été converti en Euros par acte sous seing privé en voie de publication en date du 31 décembre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 575, fol. 1, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour IT MASTERS TECHNOLOGIES S.A.,
INFORMATION TECHNOLOGY MASTERS TECHNOLOGIES
KPMG Financial Engineering
Signature*

(73681/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

EURO CUBE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 80.065.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 575, fol. 5, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2002.
EURO CUBE HOLDING S.A.
Signatures

(73726/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

EURO CUBE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 80.065.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 4 juin 2002.

Suite à la démission de Mme Giovanna Giustiniani, Administrateur, M. Giovanni Vittore, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg, a été appelé aux fonctions d'Administrateur. Il terminera le mandat de celui qu'il remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2002.
EURO CUBE HOLDING S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 575, fol. 5, case 8. – Reçu 8 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(73728/815/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

QUIRAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 10-12, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 77.184.

Assemblée Générale Extraordinaire du 22 janvier 2002

L'intégralité du capital étant présente ou représentée, l'Assemblée se déclare valablement constituée pour délibérer. La séance est ouverte sous la présidence de Diego de Salvador, Eric Boulanger assure les fonctions de secrétaire et Maria Teresa Aranzabal Harreguy de scrutateur.

Diego de Salvador présente l'ordre du jour:

1. Démissions de Maria Teresa Aranzabal Harreguy et de Diego de Salvador
2. Nouvelles nominations en remplacement des Administrateurs démissionnaires
3. Divers

Les Administrateurs se considérant comme valablement convoqués ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée Générale Extraordinaire accepte la démission des Administrateurs Maria Teresa Aranzabal Harreguy et de Diego de Salvador à l'unanimité des voix avec pleine et entière décharge de leurs fonctions à partir de ce jour.

2. Messieurs Alain Moreaux, économiste, demeurant La Moraleja, Alcobendas, Madrid (Espagne), Camino de Mesoncillos 31

José Aljaro Navarro, économiste, demeurant à Madrid (Espagne), Federico Moreno Torroba, 132

Joaquim Garcia-Quiros Rodriguez, ingénieur industriel, demeurant Obanos, Navarra (Espagne), San Juan

Sont nommés Administrateurs pour une durée de six ans prenant cours à partir de ce jour.

3. Divers: néant.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

D. de Salvador / E. Boulanger / M.T. Aranzabal Harreguy

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2002, vol. 568, fol. 12, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73730/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

MAISON ART DE VIVRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3730 Rumelange, 13, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 39.931.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2002, vol. 574, fol. 92, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour MAISON ART DE VIVRE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(73734/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

ALTAMIRA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 51.715.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 574, fol. 100, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} octobre 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Rameldange, Président du Conseil d'Administration,

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen,

- Monsieur Marcus Neuenschwander, avocat, demeurant à Ruschlikon (Suisse).

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- DELOITTE & TOUCHE S.A., Strassen.

Luxembourg, le 7 octobre 2002.

Signature.

(73757/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

IMMOMAX S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-8374 Hobscheid, 7A, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 84.398.

- Il résulte d'une assemblée générale ordinaire en date du 24 septembre 2002 ce qui suit:
- La démission de Madame Georgette Emeringer en date du 31 août 2002 est acceptée et pleine et entière décharge lui est donnée pour la durée de son mandat.
 - Monsieur Claude Hermes, indépendant, demeurant à L-8064 Bertrange, 62, Cité Millewée est nommé nouvel administrateur en remplacement de Madame Georgette Emeringer précitée.
 - Monsieur Marc Scherrer, indépendant, demeurant à L-8368 Hagen, 15, an der Laach est nommé nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Vincent Wegnez.
 - La FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l., ayant son siège social à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, est nommée commissaire aux comptes en remplacement de Madame Marion Metzzen et pleine et entière décharge lui est accordée pour la durée de son mandat.
 - Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2007.
 - Le mandat de Monsieur Jean-Marie Schmit en tant qu'administrateur-délégué est confirmé.
 - La société est engagée par la signature conjointe de deux administrateurs, dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué.

Pour réquisition et publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26 septembre 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 575, fol. 1, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73733/502/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

WALTZING PARKE PRODUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social 40.000,- Euro

Siège social: L-2440 Luxembourg, 108, rue de Rollingergrund.
R. C. Luxembourg B 57.568.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 575, fol. 1, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 octobre 2002.

Pour le gérant

FIDUCIAIRE KIEFFER ET CIE S.A.

Signature

(73736/600/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

XACAT INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 46.148.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 575, fol. 4, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président,
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant à Kehlen,
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2002.

Signature.

(73759/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

DE-AR IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 29, Z.A. «Am Bann».
R. C. Luxembourg B 80.106.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2002, vol. 574, fol. 92, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour DE-AR IMMO S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(73737/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

CINELLO & SERTIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3730 Rumelange, 13, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 19.072.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2002, vol. 574, fol. 92, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour CINELLO & SERTIC, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(73738/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

CD IMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3372 Leudelange, 29, Z.A. «Am Bann».
R. C. Luxembourg B 80.126.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2002, vol. 574, fol. 92, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour CD IMMO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(73740/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

EUROGROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 40.515.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg, le 19 septembre 2002

L'assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Patrick Rochas, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Philippe Slendzak, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Maurice Houssa, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Et le mandat de commissaire aux comptes de

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes 2001.

Luxembourg, le 19 septembre 2002.

P. Rochas

Administrateur

(73770/636/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

**I.C.B., INTERNATIONALE COMPUTERSYSTEMSBERATUNG,
Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-5488 Ehnen, 1, rue de Wormeldange-Haut.
H. R. Luxemburg B 49.567.

—
AUFLÖSUNG

Im Jahre zweitausendundzwei, am ersten Oktober.

Vor dem unterschriebenen Notar Alphonse Lentz, im Amtssitze zu Remich.

Ist erschienen:

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung I.T.G., INTERNATIONALE TREUHAND-UND VERMITTLUNGSGESELLSCHAFT mbH, hier vertreten durch ihren alleinigen Geschäftsführer Herrn Dipl.-Kfm. Karl Heinz Küstner, réviseur d'entreprises, wohnhaft zu Ehnen.

Diese Komparentin, hier vertreten wie vorerwähnt, hat den unterzeichneten Notar ersucht nachstehende Erklärungen zu beurkunden:

1) Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung INTERNATIONALE COMPUTERSYSTEMSBERATUNG, abgekürzt: I.C.B., mit Sitz in Ehnen, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer 49.567 wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 7. Dezember 1994 und wurde veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 124 vom 21. März 1995.

2) Das Kapital der Gesellschaft beträgt fünfhunderttausend Luxemburger Franken (500.000,- LUF), eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile zu je eintausend Luxemburger Franken (1.000,- LUF), vollständig eingezahlt.

3) Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung I.T.G., INTERNATIONALE TREUHAND-UND VERMITTLUNGSGESELLSCHAFT mbH, vorgenannt, ist Inhaberin sämtlicher Anteile der vorgenannten Gesellschaft.

4) Diese Komparentin, in ihrer Eigenschaft als alleinige Inhaberin vorgenannter Gesellschaft, erklärt dass die Gesellschaft mit Wirkung auf den heutigen Tag als aufgelöst zu betrachten ist und ersucht den Notar diese Auflösung zu beurkunden.

5) Die Komparentin übernimmt sämtlich Aktiva und Passiva der Gesellschaft und haftet persönlich für die von der Gesellschaft eingegangenen Verpflichtungen.

6) Die Unterlagen und Geschäftsbücher werden während der gesetzlich vorgesehenen Dauer in der Wohnung des Komparenten aufbewahrt.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Remich, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: K. H. Küstner, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 2 octobre 2002, vol. 466, fol. 12, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 4 octobre 2002.

A. Lentz.

(73741/221/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

PROMOTHERMIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 25.358.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 574, fol. 100, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 12 septembre 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- Monsieur Norbert Ganz, administrateur de sociétés, demeurant à Meggen (Suisse), Président,
- Monsieur Guy Hornick, réviseur d'entreprises, demeurant à Bertrange,
- Monsieur Georges Tracewski, conseiller juridique, demeurant à Genève (Suisse).

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 7 octobre 2002.

Signature.

(73762/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

SIRAP-GEMA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 66.506.

—
Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 8 octobre 2002.

J. Elvinger.

(73742/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

ASSISTANCE ET DEVELOPPEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2529 Howald, 25, rue des Scillas.
R. C. Luxembourg B 55.495.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2002, vol. 574, fol. 92, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour ASSISTANCE & DEVELOPPEMENT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(73743/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

HAGER INVESTMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-5559 Remich, 4, Aale Stack.
R. C. Luxembourg B 44.483.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal sous seing privé en date du 14 janvier 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2002, volume 574, folio 86, case 12, que suite à une décision de l'assemblée générale des actionnaires et dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998 telle que modifiée par la loi du 1^{er} août 2001, la devise d'expression du capital social a été convertie de francs luxembourgeois en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002 et que la rubrique capital a désormais la teneur suivante:

Conversion

Le capital social est fixé à la somme de EUR 35.000.000,- (trente-cinq millions d'euros), représenté par 1.400.000 (un million quatre cent mille) actions d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

Nominations - renouvellements

Ont en outre été nommés ou renouvelés dans leur mandat jusqu'à l'issue de l'assemblée ordinaire de 2002 appelée à délibérer sur les comptes au 31 décembre 2001:

comme administrateurs de la société:

- Madame Evi Hager,
- Monsieur Georges Staebell,
- Monsieur Oswald Bubel;

comme commissaire aux comptes de la société:

PricewaterhouseCoopers, Luxembourg.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2002.

Pour la Société

Signature

(73749/211/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

HAGER INVESTMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-5559 Remich, 4, Aale Stack.
R. C. Luxembourg B 44.483.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(73754/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

CARODIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3201 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck.
R. C. Luxembourg B 73.058.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2002, vol. 574, fol. 92, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour CARODIS S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(73745/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

VIALCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 51.561.

—
Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 27 août 2002

Conformément à l'article 7 des statuts, le conseil d'administration décide de nommer Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 27 août 2002.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 575, fol. 2, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73705/595/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

VIALCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 51.561.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 575, fol. 2, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(73706/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

VIALCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 51.561.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 septembre 2002

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.

- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2001.

- L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Madame Claude-Emmanuelle Cottier Johansson, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, et ce avec effet immédiat. L'Assemblée nomme en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 575, fol. 2, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73707/595/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

MERITOR LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 72.248.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(73746/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

SABI INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 78.279.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2002.

SABI INVEST S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(73748/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

J.+ H. BAUUNTERNEHMEN, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftskapital: LUF 1.000.000,-.

Gesellschaftssitz: L-5335 Moutfort, 14A, Soibelwee.

H. R. Luxemburg B 43.026.

Die Bilanz und Anhang per 31. Dezember 2000, welche am 3. Oktober 2002 unter Vol. 575, Fol. 4, Abs. 9, beim öffentlichen Handels- und Gesellschaftsregister einregistriert sind, wurden am 8. Oktober beim Handelsregister der Gesellschaften in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Amtsblatt des Grossherzogtums Luxemburg.

Luxemburg, den 7. Oktober 2002.

Unterschrift.

(73755/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

ENERGEX ENGINEERING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 30.245.

EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 12 septembre 2002:

- Monsieur Antonio Matiello, administrateur de sociétés, demeurant à Genève, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de Monsieur Michel Erb. Le mandat de Monsieur Antonio Mattiello expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 12 septembre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 574, fol. 100, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73772/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

IMMO LUX-AIRPORT II, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 72.019.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 574, fol. 100, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 12 avril 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur Philippe Haers, head of the real estate department of KBC BANK, demeurant à Blanden, Belgique,
- Madame Bea De Wolf, chargée de relations KBC BANK N.V., demeurant à 9300 Aalst, Hyacintenstraat 53 (Belgique),
- Monsieur Hubert De Peuter, Responsable Service Titrisation et Investissements, demeurant à Keerbergen,
- Monsieur Jan Vanhevel, administrateur-délégué, demeurant B-2930 Braasschaat, Max Hermanlei, 8.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- ERNST & YOUNG, Société Anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 7 octobre 2002.

Signature.

(73751/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

IMMO LUX-AIRPORT II, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 72.019.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 574, fol. 100, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2002.

Signature.

(73752/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

GREENWELL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 72.493.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

Report à nouveau: - 7.017,99 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2002.

Signature.

(73810/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

GREENWELL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 72.493.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 octobre 2002, que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73827/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

IMMO LUX-AIRPORT, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 67.105.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 574, fol. 100, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 27 mars 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- Monsieur Philippe Haers, head of the real estate department of KBC BANK, demeurant à Blanden, Belgique,
- Monsieur Claude Zovile, gestionnaire de crédits, demeurant à Uebersyren,
- Madame Bea De Wolf, chargée de relations KBC BANK N.V., demeurant à 9300 Aalst, Hyacintenstraat 53 (Belgique),
- Monsieur Hubert De Peuter, Responsable Service Titrisation et Investissements, demeurant à Keerbergen,
- Monsieur Henri Stoffel, administrateur-directeur de la BAYERISCHE LANDESBANK INTERNATIONAL, demeurant à Fentange,
- Monsieur Jan Vanhevel, administrateur-délégué, demeurant B-2930 Brasschaat, Max Hermanlei, 8.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- ERNST & YOUNG, Société Anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 7 octobre 2002.

Signature.

(73753/534/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

IMMO LUX-AIRPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 67.105.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale ordinaire, tenue extraordinairement le 26 février 2002, que: L'assemblée générale des actionnaires prend acte de la démission de Monsieur Luc Philips, administrateur, et décide de nommer au poste d'administrateur Monsieur Jan Vanhevel, Max Hermanlei 8 à 2930 Brasschaat: Le mandat expire au terme de l'assemblée générale des actionnaires de mars 2003.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 574, fol. 100, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73778/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

PROMOCALOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 57.411.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 574, fol. 100, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 12 septembre 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- Monsieur Norbert Ganz, administrateur de sociétés, demeurant à Meggen (Suisse), Président,
- Monsieur Guy Hornick, réviseur d'entreprises, demeurant à Bertrange,
- Monsieur Georges Tracewski, conseiller juridique, demeurant à Genève (Suisse).

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 7 octobre 2002.

Signature.

(73766/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

JOPOLY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7246 Walferdange, 31, rue des Prés.
R. C. Luxembourg B 47.869.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal sous seing privé en date du 20 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2002, volume 573, folio 21, case 12, que l'assemblée générale des actionnaires a décidé:

1) dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998 telle que modifiée par la loi du 1^{er} août 2001, que la devise d'expression du capital social soit convertie de francs luxembourgeois en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002 et que la rubrique capital ait désormais la teneur suivante:

Le capital souscrit est fixé à EUR 400.000,- (quatre cent mille euros), représenté par 160 (cent soixante) actions d'une valeur nominale de EUR 2.500,- (deux mille cinq cents euros) chacune, entièrement libérées, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

2) de renouveler avec effet rétroactif au 2 juin 2000, le mandat des administrateurs, savoir:

1. - Madame Marguerite Werdel, sans état particulier, veuve de Monsieur André Elvinger, demeurant à Walferdange,
2. - Madame Marie-Jeanne Sahr, sans état particulier, épouse de Monsieur René Elvinger, demeurant à Walferdange,
3. - Monsieur Joseph Elvinger, docteur en droit, demeurant à Luxembourg.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de l'an 2008.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2002.

Pour la Société

Signature

(73756/211/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

(S.E.I.I.) SOCIETE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 41.930.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'assemblée générale annuelle, tenue à Luxembourg, le 30 septembre 2002

L'assemblée décide de nommer au poste d'administrateur Madame Catherine Calvi en remplacement de Madame Céline Stein dont le mandat est échu.

L'assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de:

- Monsieur Philippe Slendzak,
- Monsieur Patrick Rochas.

L'assemblée renouvelle le mandat de commissaire aux comptes de la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes 2002.

P. Rochas

Administrateur

(73758/636/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

(S.E.I.I.) SOCIETE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 41.930.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue le 30 septembre 2002

L'assemblée nomme Madame Catherine Calvi au poste d'administrateur en remplacement de Madame Céline Stein dont le mandat est échu.

Pour réquisition

SFS MANAGEMENT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 15, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73765/636/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

AB HOLDING & INVESTMENT COMPANY S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 56.670.

Extrait de l'assemblée générale annuelle tenue extraordinairement le 20 août 2001 à Luxembourg

«L'assemblée générale nomme Madame Nathalie Schmatz aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Céline Stein, démissionnaire.»

Pour réquisition

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 15, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73760/636/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

ADERGO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 63.868.

Extrait de l'assemblée générale annuelle tenue extraordinairement le 23 décembre 1999

«L'assemblée décide de nommer Monsieur Stéphane Liegeois aux fonctions d'administrateur, employé privé, demeurant à Luxembourg, en lieu et place de Mademoiselle Anne-Isabelle De Man, démissionnaire.»

Pour réquisition

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 15, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73761/636/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

AUTOPOLIS SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange-Strassen, Z.A. Bourmicht.

R. C. Luxembourg B 85.902.

Suivant la décision prise par le conseil d'administration, tenu en date du 1^{er} juillet 2002, la nomination de Monsieur Yves Gilis et Monsieur Bruno Reynaert en tant qu'administrateur-délégué est décidée.

Pour réquisition

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 15, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73763/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

ELDORADO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 51.875.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 574, fol. 100, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 8 juillet 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- Monsieur Edmond Ries, licencié en sciences commerciales et économiques, demeurant à Bertrange, Président,
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer,
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 7 octobre 2002.

Signature.

(73769/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

FONTGRANDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 65.531.

Extrait de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg, le 11 juin 2001

«L'assemblée élit aux fonctions d'administrateur Monsieur Maurice Houssa en lieu et place de Monsieur Stéphane Liegeois, démissionnaire.»

Pour réquisition

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 15, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73764/636/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

SCANCAR - LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange-Strassen, Z.A. Bourmicht.
R. C. Luxembourg B 30.741.

Suivant la résolution de l'assemblée générale annuelle du 10 avril 2002:

Les mandats d'administrateurs et du réviseur d'entreprises MAZARS & GUERARD sont reconduits unanimement pour une durée de trois ans.

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 15, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73767/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

YALESCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 79.780.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 15, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2002.

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(73768/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

FABEMIBRI, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 52.877.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 574, fol. 100, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 5 août 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer,
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern;
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant à Kehlen.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 7 octobre 2002.

Signature.

(73771/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

77500

PARSUTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 11.337.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2002

Le siège de la société est fixé au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Luxembourg, le 30 septembre 2002.

Pour PARSUTEL S.A.

Signature

Le Domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 574, fol. 100, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73773/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

FRIGOPROCESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 73.225.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(73774/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

JANI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 49.690.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(73775/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

AMATOU ALLAH HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 87.555.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution circulaire du conseil d'administration du 3 juin 2002 que le siège de la société a été transféré de 15, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg à 11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 574, fol. 100, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73776/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

DAW S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 70.827.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 15, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(73780/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

FIMO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 59.251.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg, le 13 septembre 2002

L'assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Patrick Rochas, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Philippe Slendzak, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Céline Stein, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Et le mandat de commissaire aux comptes de
EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes 1999.

Luxembourg, le 18 septembre 2002.

P. Rochas

Administrateur

(73777/636/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

FIMO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 59.251.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg, le 13 septembre 2002

L'assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Patrick Rochas, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Philippe Slendzak, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Céline Stein, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Et le mandat de commissaire aux comptes de
EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes 1999.

Luxembourg, le 18 septembre 2002.

P. Rochas

Administrateur

(73779/636/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

MICABOUL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 14.117.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg, le 30 septembre 2002

L'assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de

Messieurs Patrick Rochas, Philippe Slendzak et Karl Heinrich Oechlin.

L'assemblée réélit aux fonctions de commissaire aux comptes la société PricewaterhouseCoopers (Bâle).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes 2002.

P. Rochas

Administrateur

(73796/636/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

MANONGUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 51.645.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 9 septembre 2002, que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73781/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

PEMECO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 32.450.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 15, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(73782/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

CYR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 70.826.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 15, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(73783/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

T.B.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 30.105.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 4 octobre 2002, que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73784/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

AGROCHIMIE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 62.554.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(73788/636/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

MEDICAL SERVICES CONSTRUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 65.086.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'assemblée générale annuelle tenue extraordinairement le 19 août 2002 à Luxembourg

L'assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Robert Van Droogenbroeck, administrateur de sociétés, demeurant à Monaco-Fontvieille,
- Monsieur Etienne De Kempeneer, ingénieur civil, demeurant à Bruxelles,
- Madame Françoise Lufin, employée privée, demeurant à Bruxelles,
- Monsieur Patrick Rochas, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée réélit aux fonctions de commissaire aux comptes la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes 2002.

P. Rochas

Administrateur

(73785/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

METHODS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 77.104.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg, le 16 août 2002

L'assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Jean-Luc Ensch, administrateur-délégué de la société,
- Monsieur Geoffrey William Thompson, administrateur-délégué de la société,
- Monsieur Richard Servais.

L'assemblée renouvelle le mandat du commissaire aux comptes la société MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes 2002.

Luxembourg, le 12 septembre 2002.

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG)

Signature

(73786/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

INTRAWEST LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Jean Hackin.
R. C. Luxembourg B 63.994.

Assemblée Générale des actionnaires

Il résulte de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société INTRAWEST LUXEMBOURG S.A. tenue au siège social en date du 25 septembre 2002, que les Administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris la résolution suivante:

- Report de l'approbation des Comptes Annuels de la Société, initialement prévue à la date de l'Assemblée Générale de la Société le 25 septembre 2002, à la date du 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INTRAWEST LUXEMBOURG S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur

Signatures

R. Jan Schol

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2002, vol. 575, fol. 9, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73811/683/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

SPARREIN GESELLSCHAFT, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 16.663.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 4 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73787/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

PEACOCK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 42.070.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 4 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73789/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

TECDIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 41.509.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 3 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73790/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

E.C. PHARMA (HOLDING) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 54.229.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 9 septembre 2002, que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73794/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

77505

VASSILY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 49.157.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 3 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73791/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

TOREM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 71.611.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 3 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73792/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

ISEO INTERNATIONALE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 33.012.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 3 octobre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73793/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

YALESCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 79.780.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 15, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2002.

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(73795/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

DE LA HAUSSIERE, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 44.476.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'assemblée générale annuelle tenue extraordinairement à Luxembourg, le 30 septembre 2002

L'assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Patrick Rochas,
- Monsieur Philippe Slendzak,
- Monsieur Maurice Houssa.

ainsi que le mandat du commissaire aux comptes la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes 2002.

P. Rochas

Administrateur

(73797/636/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

SOCIETE D'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL LUXEMBOURGEOIS (S.I.I.L), Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 46.667.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg, le 16 septembre 2002

L'assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de

Messieurs Patrick Rochas, Philippe Slendzak et Maurice Houssa.

L'assemblée réélit aux fonctions de commissaire aux comptes la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes 2002.

P. Rochas

Administrateur

(73798/636/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

SOCIETE D'INVESTISSEMENTS TEXTILES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 70.988.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 9 septembre 2002, que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73800/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

RADIO-MUSIC INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 7.088.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 16, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RADIO-MUSIC INTERNATIONAL, S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

(73842/783/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

FA.MI. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 69.359.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'assemblée générale annuelle tenue extraordinairement à Luxembourg, le 19 août 2002

L'assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Patrick Rochas,
- Monsieur Maurice Houssa,
- Monsieur Philippe Slendzak,

ainsi que le mandat du commissaire aux comptes la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes 2002.

P. Rochas

Administrateur

(73799/636/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

HEALTH SYSTEMS, Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 67.057.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2002.

MAZARS & GUERARD LUXEMBOURG

Signatures

(73801/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

ACOLA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 128, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 84.033.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2002, vol. 574, fol. 12, case 47, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2002.

Pour la société

Signature

Gérant

(73802/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

CHAUTAGNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 44.818.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 9 septembre 2002, que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73803/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

IBT CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8340 Olm, 87, boulevard Robert Schuman.
R. C. Luxembourg B 43.931.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2002, vol. 574, fol. 5, case 22, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2002.

Pour la société

M. Norell

(73804/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

DISTRIBUTION MECHANICAL MACHINERY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4761 Pétange, 27, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 85.659.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2002, vol. 569, fol. 5, case 47, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2002.

Pour la société

M. Moriamé

(73805/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

BORDESO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 69.346.

Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 19 juin 2002, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société BORDESO HOLDING S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 1999.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 1999:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.,

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.,

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 1999:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 1999:

ERNST & YOUNG S.A.

2) Election des nouveaux administrateurs:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.,

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.,

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

3) Le conseil d'administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires.

4) Election de ERNST & YOUNG S.A. en tant que Commissaire aux Comptes.

5) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 2000.

6) La profit qui s'élève à EUR 5.775,34 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BORDESO HOLDING S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2002, vol. 575, fol. 9, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73809/683/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

POLCEVERA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin.
R. C. Luxembourg B 57.595.

Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 20 juin 2002, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société POLCEVERA S.A., que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2001.

1) Décharge accordée aux Administrateurs pour l'année 2001:

Monsieur Jaap Everwijn pour la période du 1^{er} janvier au 1^{er} septembre 2001,
Monsieur Robert-Jan Schol à partir du 1^{er} septembre 2001 au 31 décembre 2001,
Madame Eliane Klimezyk pour la période du 1^{er} janvier 2001 au 14 décembre 2001,
Monsieur Marco Dijkerman à partir du 14 décembre 2001 au 31 décembre 2001,
Monsieur Patrick van Denzen.

Décharge accordée au Commissaire aux Comptes pour l'année 2001:

ERNST & YOUNG.

Décharge accordée à l'Auditeur Interne pour l'année 2001:

Monsieur Pietro Granello.

2) Election des nouveaux Administrateurs:

Monsieur Robert-Jan Schol,
Monsieur Patrick van Denzen,
Monsieur Marco Dijkerman jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle.

3) Election de ERNST & YOUNG en tant que Commissaire aux Comptes.

4) Election de Monsieur Pietro Granello en tant qu'Auditeur Interne.

5) Les mandats des Administrateurs, du Commissaire aux Comptes et de l'Auditeur Interne expireront à la suite de l'Assemblée Générale annuelle appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 2002.

6) Du profit qui s'élève à EUR 15.032.532,41 un montant de EUR 751.626,62 est affecté à la réserve légale. Le reste du profit est reporté.

7) Distribution d'un dividende de EUR 14.000.000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

POLCEVERA S.A.

P. van Denzen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2002, vol. 575, fol. 9, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73807/683/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

S.M.T. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 46.371.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 15 mars 2002 à 14.00 heures à Luxembourg

Résolutions

- L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Guy Reding de son mandat d'Administrateur de la société, pleine et entière décharge lui est accordée pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour. L'Assemblée décide de nommer en remplacement de celui-ci en tant qu'Administrateur Monsieur Jean Quintus, Administrateur de société, demeurant au 11, rue de Fischbach, L-7391 Blaschette, son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2003.

- L'Assemblée renouvelle les mandats de Messieurs Lionel Heuze et Xavier Dufour, Administrateurs, pour une nouvelle période de 1 an, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2003.

- L'Assemblée renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes de EURAUDIT, S.à. r.l., Luxembourg, pour une nouvelle période de 1 an, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2003.

Extrait sincère et conforme

S.M.T. INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 20, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73871/009/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2002.

MACROM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 71.354.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 9 septembre 2002, que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73806/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

DRAKE ASSESSMENT & TECHNOLOGIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 72.028.

—
Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 13 septembre 2002, du rapport et de la décision du Gérant de la société DRAKE ASSESSMENT & TECHNOLOGIES, S.à r.l., que l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2000.

1) Décharge accordée au Gérant pour l'année se terminant le 30 septembre 2000:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.,

Mrs Gwen Kennedy,

R.W. Pollock.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année se terminant le 30 septembre 2000:

FISOGEST S.A.

2) Election des nouveaux Gérants:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.,

Mrs Gwen Kennedy,

R.W. Pollock.

3) Election de FISOGEST S.A. en tant que Commissaire aux Comptes.

4) Les mandats du Gérant et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale annuelle appelée à s'exprimer sur les comptes au 30 septembre 2001.

5) La perte qui s'élève à EUR 10.856,45 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DRAKE ASSESSMENT & TECHNOLOGIES, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2002, vol. 575, fol. 9, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73812/683/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

DRAKE ASSESSMENT & TECHNOLOGIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 72.028.

—
Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 13 septembre 2002, du rapport et de la décision du Gérant de la société DRAKE ASSESSMENT & TECHNOLOGIES, S.à r.l., que l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 1999.

1) Décharge accordée au Gérant pour l'année se terminant le 30 septembre 1999:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.,

Mrs Gwen Kennedy,

R.W. Pollock.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année se terminant le 30 septembre 1999:

FISOGEST S.A.

2) Election des nouveaux Gérants:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.,
Mrs Gwen Kennedy,
R.W. Pollock.

3) Election de FISOGEST S.A. en tant que Commissaire aux Comptes.

4) Les mandats du Gérant et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale annuelle appelée à s'exprimer sur les comptes au 30 septembre 2000.

5) La perte qui s'élève à EUR 1.801,89 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DRAKE ASSESSMENT & TECHNOLOGIES, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2002, vol. 575, fol. 9, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73814/683/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

ASTRID S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 47.507.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

Report à nouveau - 9.155,30 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2002.

Signature.

(73813/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

ASTRID S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 47.507.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau 21.443,55 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2002.

Signature.

(73816/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DES ORFEVRES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 58.738.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution du Conseil d'Administration prise par voie circulaire que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

- Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des Affaires, demeurant professionnellement à Luxembourg, a été cooptée Administrateur en remplacement de Madame Alessandra Rucci, Administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 3 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73819/802/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

PLUSFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 46.350.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 9 septembre 2002, que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73822/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

DRAKE SOLUTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 72.031.

—
Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 13 septembre 2002, du rapport et de la décision du Gérant de la société DRAKE SOLUTIONS, S.à r.l., que l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2000.

1) Décharge accordée au Gérant pour l'année se terminant le 30 septembre 2000:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.,

Mrs Gwen Kennedy,

R.W. Pollock.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année se terminant le 30 septembre 2000:

FISOGEST S.A.

2) Election des nouveaux Gérants:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.,

Mrs Gwen Kennedy,

R.W. Pollock.

3) Election de FISOGEST S.A. en tant que Commissaire aux Comptes.

4) Les mandats du Gérant et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale annuelle appelée à s'exprimer sur les comptes au 30 septembre 2001.

5) La perte qui s'élève à EUR 10.588,31 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DRAKE SOLUTIONS, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2002, vol. 575, fol. 9, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73815/683/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

DRAKE SOLUTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 72.031.

—
Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 13 septembre 2002, du rapport et de la décision du Gérant de la société DRAKE SOLUTIONS, S.à r.l., que l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 1999.

1) Décharge accordée au Gérant pour l'année se terminant le 30 septembre 1999:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.,

Mrs Gwen Kennedy,

R.W. Pollock.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année se terminant le 30 septembre 1999:

FISOGEST S.A.

2) Election des nouveaux Gérants:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.,
Mrs Gwen Kennedy,
R.W. Pollock.

3) Election de FISOGEST S.A. en tant que Commissaire aux Comptes.

4) Les mandats du Gérant et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale annuelle appelée à s'exprimer sur les comptes au 30 septembre 2000.

5) La perte qui s'élève à EUR 1.801,89 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DRAKE SOLUTIONS, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2002, vol. 575, fol. 9, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73817/683/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

BASSAM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 41.087.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale du 24 septembre 2002

1) Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

2) En application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, l'assemblée générale a décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société.

3) Le siège social de la société a été transféré à L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et au registre de commerce et des sociétés.

Luxembourg, le 3 octobre 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 13, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73826/280/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

RODECO S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 22.372.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 20, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2002.

FIDUPAR

Signatures

(73862/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2002.

RODECO S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 22.372.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 20, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2002.

FIDUPAR

Signature

(73863/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2002.

SEA MANAGEMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 36.232.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2000

Acceptation de la ratification de la cooptation de M. Norbert Werner comme nouvel Administrateur. La décharge est accordée à l'Administrateur démissionnaire, M. Bernard Chappuis.

Messieurs Thierry Darreau, Mario Rao et Norbert Schmitz sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 1 an. La Fiduciaire D. OSTERTAG est réélue Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 1 an.

Pour la société SEA MANAGEMENT S.A.

Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 13, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73828/005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

DRAKE TRAINING & DEVELOPMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 71.941.

Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 13 septembre 2002, du rapport et de la décision du Gérant de la société DRAKE TRAINING & DEVELOPMENTS, S.à r.l., que l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2000.

1) Décharge accordée au Gérant pour l'année se terminant le 30 septembre 2000:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.,

Mrs Gwen Kennedy,

R.W. Pollock.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année se terminant le 30 septembre 2000:

FISOGEST S.A.

2) Election des nouveaux Gérants:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.,

Mrs Gwen Kennedy,

R.W. Pollock.

3) Election de FISOGEST S.A. en tant que Commissaire aux Comptes.

4) Les mandats du Gérant et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale annuelle appelée à s'exprimer sur les comptes au 30 septembre 2001.

5) La perte qui s'élève à EUR 10.665,19 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DRAKE TRAINING & DEVELOPMENTS, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2002, vol. 575, fol. 9, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73818/683/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

DRAKE TRAINING & DEVELOPMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 71.941.

Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 13 septembre 2002, du rapport et de la décision du Gérant de la société DRAKE TRAINING & DEVELOPMENTS, S.à r.l., que l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 1999.

1) Décharge accordée au Gérant pour l'année se terminant le 30 septembre 1999:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.,

Mrs Gwen Kennedy,

R.W. Pollock.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année se terminant le 30 septembre 1999:

FISOGEST S.A.

2) Election des nouveaux Gérants:
 MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.,
 Mrs Gwen Kennedy,
 R.W. Pollock.

3) Election de FISOGEST S.A. en tant que Commissaire aux Comptes.

4) Les mandats du Gérant et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale annuelle appelée à s'exprimer sur les comptes au 30 septembre 2000.

5) La perte qui s'élève à EUR 1.801,89 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DRAKE TRAINING & DEVELOPMENTS, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2002, vol. 575, fol. 9, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73820/683/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

SOFIDER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 24.699.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire
 tenue extraordinairement le 14 août 2002*

Acceptation des démissions de Maître Alesandro Guglielmetti, Maître Arminio Sciolli et Maître Walter Landolt comme administrateurs. L'assemblée leur donne décharge pour leur mandat jusqu'à ce jour. Acceptation de la démission du Dr. Gianni Orsatti, commissaire aux comptes et décharge lui est accordée jusqu'à ce jour.

Acceptation des nominations de Messieurs Norbert Schmitz, Jean-Marie Poos et de la société SGA SERVICES S.A. comme administrateurs pour une période de 6 ans, avec effet immédiat. Acceptation de la nomination de Monsieur Eric Herremans, commissaire aux comptes pour une période de 6 ans, avec effet immédiat.

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2008.

Le siège social est transféré au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Pour la société SOFIDER S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2002, vol. 574, fol. 58, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73829/005/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

AGRIPINA S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 17.763.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 6 mai 2002 à 11.00 heures à Luxembourg

Résolutions

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée. L'Assemblée Générale Statutaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Monsieur Jean Quintus et Monsieur Koen Lozie au poste d'Administrateur et décide à l'unanimité de nommer au poste d'Administrateur

COSAFIN S.A., domiciliée 23, avenue de la Porte-Neuve, Luxembourg.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes au 31 décembre 2002.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2002, vol. 575, fol. 20, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73872/009/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2002.

77516

AAQUA-ALU A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 31.635.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} octobre 2002, que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73830/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

EMMEGI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 68.271.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 2 octobre 2002, que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Luxembourg, le 2 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73831/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE «HELFENTERBRÜCK», Société Civile Immobilière.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 9.348.

—
DISSOLUTION

Conformément à l'article 4 alinéa 2 des statuts, la société a été dissoute par notification du soussigné en sa qualité d'associé. Par décision unanime des associés, le soussigné a été désigné comme liquidateur. La liquidation a été clôturée le 1^{er} septembre 2002.

Dr J. Klepper

Le liquidateur

Pour copie conforme

Signature

Avocat

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2002, vol. 574, fol. 29, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73832/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

GEMPLUS FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 1, Höhenhof, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 74.227.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, ainsi que le rapport du réviseur d'entreprises y relatif, enregistrés à Luxembourg le 4 octobre 2002, vol. 575, fol. 11, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2002.

(73845/260/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

BRIXEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 49.989.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 4 octobre 2002, que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73833/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

DRAKE IT TESTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 72.030.

—
Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 13 septembre 2002, du rapport et de la décision du Gérant de la société DRAKE IT TESTING, S.à r.l., que l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2000.

1) Décharge accordée au Gérant pour l'année se terminant le 30 septembre 2000:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.,

Mrs Gwen Kennedy,

R.W. Pollock.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année se terminant le 30 septembre 2000:

FISOGEST S.A.

2) Election des nouveaux Gérants:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.,

Mrs Gwen Kennedy,

R.W. Pollock.

3) Election de FISOGEST S.A. en tant que Commissaire aux Comptes.

4) Les mandats du Gérant et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale annuelle appelée à s'exprimer sur les comptes au 30 septembre 2001.

5) La perte qui s'élève à EUR 10.482,26 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DRAKE IT TESTING, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2002, vol. 575, fol. 9, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73821/683/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

DRAKE IT TESTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 72.030.

—
Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 13 septembre 2002, du rapport et de la décision du Gérant de la société DRAKE IT TESTING, S.à r.l., que l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 1999.

1) Décharge accordée au Gérant pour l'année se terminant le 30 septembre 1999:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.,

Mrs Gwen Kennedy,

R.W. Pollock.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année se terminant le 30 septembre 1999:

FISOGEST S.A.

2) Election des nouveaux Gérants:
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.,
Mrs Gwen Kennedy,
R.W. Pollock.

3) Election de FISOGEST S.A. en tant que Commissaire aux Comptes.

4) Les mandats du Gérant et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale annuelle appelée à s'exprimer sur les comptes au 30 septembre 2000.

5) La perte qui s'élève à EUR 1.801,89 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DRAKE IT TESTING, S.à r.l.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2002, vol. 575, fol. 9, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73823/683/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

**ACTICOM MANAGEMENT EUROPE S.A., Société Anonyme,
(anc. ACTICOM EUROPE S.A.).**

Siège social: L-9515 Wiltz, 71, rue Grande-Duchesse Charlotte.

L'an deux mille deux, le vingt septembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ACTICOM EUROPE S.A. ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey,

constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 8 janvier 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 293 du 27 avril 1999,

inscrite au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg section B sous le numéro 68.355,

L'assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Régis Galiotto, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg-Eich,

qui désigne comme secrétaire Madame Céline Fournier, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg-Eich,

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Bernard Zimmer, administrateur de sociétés, demeurant à Leudelange,

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1.- Changement de la dénomination sociale en ACTICOM MANAGEMENT EUROPE S.A., et modification afférente de l'article 1^{er}, premier alinéa des statuts.

2.- Transfert du siège social de la société vers L-9515 Wiltz, 71, rue Grande-Duchesse Charlotte, et modification afférente de l'article 1^{er}, deuxième alinéa des statuts.

«**Art. 2.** Le siège social est établi à Wiltz.»

3.- Démission de M. Vincent Cericola de ses fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué.

4.- Démission de SINUS INTERNATIONAL BUSINESS Inc, et CLARKESON MANAGEMENT COMPANY Ltd, comme administrateurs de la société.

5.- Nomination de

Monsieur Alain Ranson, demeurant à L-9515 Wiltz, 71, rue Grande-Duchesse Charlotte, Monsieur Raoul Helfen, demeurant L-1858 Luxembourg-Ville, 18, rue J.P. Brasseur et de Monsieur Jean-Luc Perez, demeurant à B-4280 Hannut, 4, avenue des Sorbiers, en tant que nouveaux administrateurs.

6.- Démission de INTERNATIONAL NET Ltd ayant son siège social à Nassau, Bahamas de ses fonctions de commissaires aux comptes.

7.- Nomination de la société ABAX AUDIT, avec siège social à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy, comme nouveau commissaire aux comptes.

8.- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de modifier la dénomination sociale de la société en ACTICOM MANAGEMENT EUROPE S.A.

En conséquence l'article 1^{er}, premier alinéa des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de ACTICOM MANAGEMENT EUROPE S.A.»

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la société vers L-9515 Wiltz, 71, rue Grande-Duchesse Charlotte.

En conséquence l'article 2, premier alinéa des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 2. Premier alinéa:** Le siège de la société est établi à Wiltz.»

Troisième résolution

L'Assemblée Générale accepte la démission de M. Vincent Cericola de ses fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale accepte la démission de la société SINUS INTERNATIONAL BUSINESS Inc. ainsi que de la société CLARKESON MANAGEMENT COMPANY Ltd.

Et leur confère pleine et entière décharge pour l'exercice de leurs fonctions.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer aux fonctions d'administrateurs de la société pour une période de 6 ans:

- Monsieur Alain Ranson, administrateur de sociétés, demeurant à L-9515 Wiltz, 71, rue Grande-Duchesse Charlotte,
- Monsieur Raoul Helfen, administrateur de sociétés, demeurant à L-1858 Luxembourg, 18, rue J.P. Brasseur,
- Monsieur Jean-Luc Perez, administrateur de sociétés, demeurant à B-4280 Hannut, 4, avenue des Sorbiers,

Sixième résolution

L'Assemblée Générale accepte la démission de la société INTERNATIONAL NET Ltd, de ses fonctions de commissaire aux comptes, et lui confère pleine et entière décharge pour l'exercice de ses fonctions.

Septième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer la société ABAX AUDIT, établie et ayant son siège social à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy, aux fonctions de commissaire aux comptes de la société, pour une période de 6 ans.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.30 heures.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en vertu des présentes à environ 1.000,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Le notaire soussigné Paul Decker, de résidence à Luxembourg-Eich, certifie avoir reçu l'acte qui précède en date de ce jour.

Signé: R. Galiotto, C. Fournier, B. Zimmer, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 136S, fol. 44, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 7 octobre 2002.

P. Decker.

(73847/206/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2002.

**ACTICOM MANAGEMENT EUROPE S.A., Société Anonyme,
(anc. ACTICOM EUROPE S.A.).**

Siège social: L-9515 Wiltz, 71, rue Grande-Duchesse Charlotte.

—
Les statuts coordonnés au 20 septembre 2002 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2002.

(73848/206/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2002.

MALLIVER INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 60.227.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 4 octobre 2002, que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 12, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73834/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.

NEWBUILD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 63.281.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NEWBUILD S.A. tenue à Luxembourg, 11, avenue de la Gare, en date du 24 septembre 2002 que:

L'assemblée décide de confirmer:

- le changement de l'adresse du siège social de L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe à L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II, à partir du 1^{er} octobre 2002.

- de nommer comme commissaire aux comptes la FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA.

Pour extrait conforme

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 17, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(73843/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2002.
